

Mensuel n° 384

FEVRIER 2025

Fevrier : encore un mois riche en manifestations. Merci aux différentes associations et aux bénévoles pour leurs investissements dans l'animation de notre ville.



Les élus ont reçu chaleureusement en mairie toutes les personnes ayant œuvré à la réussite de la Saint-Nicolas, du marché de Noël et du concours des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année. L'occasion de les féliciter et de les remercier pour leur implication.

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur

SEMAINE N°06

06.02 : Vernissage de l'exposition « Un (petit) projet pharaonique » à 17h30 au collège Denis Saurat (voir à l'intérieur)

07.02 : Vacances scolaires d'hiver

07.02 : Loto organisé par l'Association des parents d'élèves, le foyer socio-éducatif et l'association sportive du collège Denis Saurat à 19h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

07.02 : Tournoi de dodgeball organisé par le service jeunesse à la salle des sports (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°07

12&13.02 : Ramassage du verre

14.02 : Saint Valentin

17.02 : Ciné seniors (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°08

19.02 : Atelier carnaval avec le géant Saint Pansard (voir à l'intérieur)

21.02 : Soirée Echanges et Dialogues à 18h00 au local 1 rue Heureuse (voir à l'intérieur)

22.02 : Concours de belote organisé par le Réveil Bouliste à 14h00 (voir à l'intérieur)

23.02 : Assemblée Générale du Club Cyclotouriste Trélonais à 10h30 à la mairie

23.02 : Assemblée Générale des Ymagiers à 10h30 à la salle des fêtes

SEMAINE N°09

24.02 : Rentrée des élèves

02.03 : Fête des grands-mères

SEMAINE N°10

03.03 : Tirage des coupes de bois à 18h00 à la mairie

04.03 : Mardi gras

04.03 : Dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2025 de 17h30 à 20h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)



## PERMANENCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

## PERMANENCE SOCIALE DE L'UTPAS

Une assistante sociale de l'Union Territoriale de Prévention et d'Action Sociale assure une permanence le mardi matin deux fois par mois à la mairie.

Pour la rencontrer, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous par téléphone (☎ 03.59.73.12.00).



## BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 03 février, 03 mars et 07 avril 2025 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)



## PERMANENCES MGEN

Vous pouvez rencontrer le conseiller MGEN en mairie en prenant rendez-vous auprès de Monsieur André Szekely par :

- téléphone : ☎ 06.45.05.63.14
- par courriel : [aszekely@mgen.fr](mailto:aszekely@mgen.fr)

## CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 23 février 2025, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

## SERVICE DES IMPÔTS

Compte tenu de la situation des effectifs du SIP d'Avesnes-sur-Helpe, l'accueil de proximité sur rendez-vous pris par téléphone ou par tout autre moyen dématérialisé remplace l'accueil physique. Les services d'Avesnes-sur-Helpe vous accueillent directement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Connectez-vous depuis votre espace particulier ou via la rubrique contact/RDV <https://www.impots.gouv.fr/accueil> ou par téléphone au 03.59.21.03.20.

La Maison France Services d'Anor peut également vous accueillir : le lundi de 10h00 à 12h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Contact : 03.27.53.69.88.

## MUTUELLE JUST

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société et un axe fort porté par la ville de Trélon.

C'est dans cette dynamique que la commune propose à ses habitants d'adhérer à la mutuelle Just. Des conseillers sont à votre disposition à la mairie sur rendez-vous. Contact 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel).



## CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir. Si votre compte n'est pas encore créé, vous allez sur l'adresse suivante : <https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5. En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

## OUVERTURE DE LA POSTE



LA POSTE

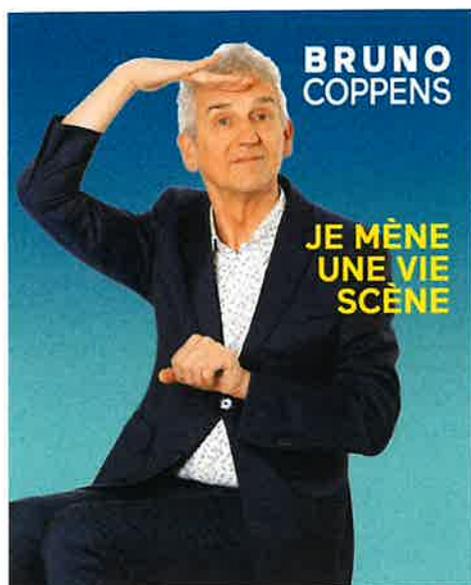
Le bureau de poste de Trélon vous accueille

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00.

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

## BRUNO COPPENS JE MÈNE UNE VIE SCÈNE



Juché sur son vélo qu'il transforme en harpe, en vidéo-projecteur ou en véhicule de livraison, Bruno Coppens jette un cocktail ébouriffant de mots cœurs et de mots cris à la face d'un monde en pleine crise climatique et énergétique au risque de se prendre les pieds dans l'utopie.

Cet amoureux fou de la langue française bouscule allégrement notre vocabulaire trop policé et rend un vibrant hommage à son maître Raymond Devos en passant par Jean de La Fontaine.

Affichant sur scène son besoin de mener une vie saine, Bruno Coppens envoie un salubre courant d'air sur nos idées noires pour que demain soit meilleur qu'hier.

Samedi 29 mars 2025

Salle des fêtes de TRÉLON

Entrée : 15 euros (gratuit jusque 12 ans)

Réservation en Mairie à partir du 03 mars 2025 au 03.27.60.82.20

### LE PROGRAMME DU CLIC

Le CLIC de l'Avesnois (Centre Local d'Information et de Coordination) vous présente son programme d'actions de prévention et d'activités à venir.

- la self-défense à Glageon (salle Michel Fontesse)  
jeudis 06, 13, 20 et 27 février de 10h30 à 11h30
- le café deuil à Avesnes-sur-Helpe (15 rue Jeanne de Lallaing)  
jeudi 13 février de 14h00 à 16h00
- les jeudis des aidants à Avesnes-sur-Helpe (Centre Hospitalier)  
jeudi 20 février de 14h30 à 16h00
- l'atelier mémoire à Avesnelles  
mardis 4, 11 et 18 février de 9h30 à 11h30
- le brain ball à Trélon (salle du coquelicot) rue Clavon Collignon  
jeudi 06 février de 11h00 à 12h00
- l'atelier danse de salon à Ohain (salle des fêtes)  
lundis 10 et 24 février de 14h00 à 15h00
- l'atelier art floral à Anor (salle de la Malterie)  
lundi 10 février de 09h30 à 11h30
- l'atelier relaxation à Prisches (salle des associations)  
lundi 10 février de 14h00 à 15h00 (prendre un tapis et un coussin)
- l'atelier café tricot à Avesnes-sur-Helpe (5 rue Jeanne de Lallaing)  
lundi 24 février de 14h00 à 17h00 (matériel à disposition sur place)
- le ciné senior à Fourmies (Le Palace)  
lundi 17 février à 13h45 projection du film « God save the tuche » (2€ la séance)



### RESERVATIONS

CLIC de l'Avesnois 03.27.57.54.33

CSC de Fourmies 03.27.60.81.81

CSC de la Fagne 03.27.60.81.96

## HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE FEVRIER

samedi 01 février	SAINS-DU-NORD (17h00)
dimanche 02 février	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 08 février	GLAGEON (17h00)
dimanche 09 février	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 15 février	WIGNEHIES (17h00)
dimanche 16 février	BAIVES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 22 février	ANOR (17h00)
dimanche 23 février	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 01 mars	SAINS-DU-NORD (17h00)
dimanche 02 mars	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)

### PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades sont déconseillées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du lundi 15 septembre 2024 au vendredi 28 février 2025.

### BIEN VIVRE À TRÉLON

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville,

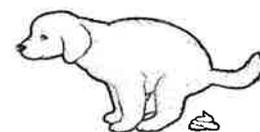


Trois arbres ont été abattus place des AFN car leurs racines envahissaient le trottoir provoquant des risques de chutes pour les piétons.

### LE MAÎTRE SE TIENT OU LE CHIEN SE RETIENT

Les chiens ont une propension à se soulager dans l'espace public qui, hors les caniveaux, n'est pas prévu pour cet usage.

C'est donc au maître qu'il appartient de se doter du matériel nécessaire pour que l'affaire ne soit pas sur les trottoirs mais dans le sac.



### « LE PROTO, C'EST TROP RISQUÉ D'EN RIRE »



L'ARS (Agence Régionale de Santé) a décidé de mener une campagne de sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote aussi appelé « gaz hilarant ».

Utilisé dans le champ médical, le « Proto » l'est également de façon détournée en raison de son effet euphorisant lorsqu'il est aspiré occasionnellement ou fréquemment.

Les conséquences peuvent être neurologique, cardio-vasculaire, psychique et peuvent également provoquer traumatismes, chutes et accidents de la route.

Le site internet <https://parlons-proto.fr> regroupe toutes les informations utiles.

### ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 30 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA, Aide Personnalisée Autonomie).

## L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE RECRUTE

L'armée de l'air et de l'espace recrute et forme plus de 4000 personnes chaque année avec plus de 50 métiers disponibles, accessibles à partir de 16 ans avec ou sans diplôme.

Les Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) vous accueillent sur rendez-vous

- à Valenciennes de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le 1<sup>er</sup> lundi du mois.
- à Cambrai de 13h30 à 17h00 le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois.

Contact CIRFA de Lille 03.59.00.42.65



## LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

L'accès aux deux déchetteries est possible pour tous les habitants.

<u>Déchetterie d'Ohain</u>	<u>Déchetterie de Fourmies</u>
les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h	du mardi au vendredi de 11h à 18h
le mercredi de 11h à 18h	le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h
le samedi de 10h à 11h45 et de 13h à 18h	les dimanches pairs de 10h à 13h
Fermée le lundi et le dimanche	Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail : [st@cc-sudavesnois.fr](mailto:st@cc-sudavesnois.fr) ou par téléphone : 03.27.60.65.24

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎ 03.27.60.65.24 puis taper 1.



## LES TRANSPORTS PRESCRITS

Dans certaines situations, vous avez besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez vous après une hospitalisation. L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport, si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions.

### UNE PRESCRIPTION ADAPTÉE

Le mode de transport est établi selon votre état de santé :

- En ambulance si vous devez être allongé ou demi-assis ;
- En véhicule sanitaire léger ou taxi conventionné si vous avez besoin d'une aide pour vous déplacer ;
- En véhicule personnel ou transports en commun si vous pouvez vous déplacer seul ou accompagné d'un proche.



### LA PRISE EN CHARGE

Pour être remboursé, vous devez :

- soit avoir une prescription médicale de votre médecin généraliste ou spécialiste
- soit avoir une convocation (du service médical de l'Assurance Maladie, d'un médecin expert, d'un fournisseur d'appareillage etc.).

Les frais de transport pris en charge par l'Assurance Maladie sont remboursés à 55 % ou à 100 % dans certains cas.

### LE TRANSPORT PARTAGÉ

Lorsqu'on vous prescrit un transport assis, sans contre-indication médicale, c'est un transport partagé qui vous sera proposé.

- Vous aidez à prendre soin du système de santé car le coût moyen pour chaque trajet est inférieur à celui d'un transporteur individuel ;
- Vous contribuez à faciliter votre recherche de transport et celle des autres patients ;
- Vous limitez votre impact sur l'environnement.



## COUPES DE BOIS

Les inscriptions pour l'attribution des coupes de bois en forêt communale seront reçues en mairie jusqu'au lundi 24 Février 2025.



## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Renseignements, contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

### OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mardi de 16h00 à 17h30, le mercredi de 14h00 à 16h00, le jeudi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € pour l'année.

### CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mercredi à 14h00 et 16h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

### CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 27 février 2025 de 14h00 à 16h00.

### ACTIVITES

Inscriptions au 03.27.60.82.20 ou [mediatheque.trelon@laposte.fr](mailto:mediatheque.trelon@laposte.fr)

- création de cartes postales littéraires en s'inspirant de vos héros préférés jeudi 20 février de 14h30 à 15h30 (à partir de 6 ans jusqu'à 10 personnes)
- atelier de sophrologie (détente et respiration) mardi 25 février de 14h30 à 15h30 (à partir de 15 ans jusqu'à 12 personnes)



### TOURNOI DE DODGEBALL

Le service jeunesse vous invite à participer à son tournoi de dodgeball (balle aux prisonniers) le vendredi 07 février dans la salle des sports Marcel Beaumez. Venez vous amuser dans une ambiance carnavalesque (une boisson offerte à chaque joueur costumé).

- équipe de 5 joueurs
- 5€ par personne sans limite d'âge
- buvette et petite restauration sur place

Informations et inscriptions : 07.49.06.26.04 ou [jeunesse@ville-trelon.fr](mailto:jeunesse@ville-trelon.fr)



### LOTO DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves, le foyer socio-éducatif et l'association sportive du collège Denis Saurat organisent un loto le vendredi 07 février 2025 dans la salle des fêtes avec plus de 1000 € en bons d'achat et de nombreux lots à gagner.

- ouverture des portes à 16h30 ; début du loto à 19h00
- 1 € le carton, 10 € les 12, 20 € les 24, 40 € les 48, 50€ les 60 et 90€ les 72 cartons.
- 1,50 € le bingo, 7,50 € les 6, 9 € les 7, 10,50 € les 8, 12€ les 9 et 15€ les 12 bingos.

Buvette et petite restauration sur place. Venez nombreux.



### CHŒUR VOCALIS

Les choristes du chœur Vocalis poursuivent leurs activités avec répétitions les jeudis 06 et 27 février 2025 à 17h30 dans leur local, rue Clavon Collignon.

Renseignements : Marie-Jeanne Bombart, présidente (☎ 06.84.67.81.08) ou Anne-Marie Bosch, trésorière (☎ 06.73.58.71.08)



### LES YMAGIERS EXPOSITION TEMPORAIRE

Madame Isabelle Vanhooren et Monsieur Jacques Guislain exposeront quelques œuvres à la Maison de Santé Albertine pendant le mois de février.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association tiendra son Assemblée Générale le dimanche 23 février 2025 à 10h30 dans la salle des fêtes.

## EXPOSITION « UN (PETIT) PROJET PHARAONIQUE »



L'équipe éducative du collège Denis Saurat vous invite au vernissage de l'exposition réalisée par les élèves « Un (petit) projet pharaonique » le jeudi 06 février 2025 à 17h30 en salle polyvalente.

Ce vernissage sera suivi à 18h00 par une conférence donnée par Franck Monnier, ingénieur spécialiste en archéologie égyptienne, sur le thème « L'Egypte : merveilles d'hier et découvertes d'aujourd'hui ? ».

Cette exposition sera visible du lundi 03 au vendredi 07 février.

## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



**Adresse du local :** 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

**Renseignements :** auprès du secrétariat : [a.caignet@gmail.com](mailto:a.caignet@gmail.com)

ou [michaux.francine54@gmail.com](mailto:michaux.francine54@gmail.com)

### ACTIVITÉS DES CLUBS FEVRIER 2025

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 14h00 à 16h00	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Informatique	Les jeudis de 16h00 à 18h00	Patricia Drouard 07 61 33 30 57
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Initiation au montage vidéo, création d'une petite vidéo avec le logiciel Magix Vidéo de luxe. Organiser ses photos, vidéos, créer des dossiers et sous dossiers, renommer une photo	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Remue-méninges	Les vendredis 7 et 21 février de 10h00 à 12h00	Francine Michaux 06 85 60 71 34 Annie Lecront 06 34 50 20 32
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-chi/Qi gong	Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes	Lucia Marchant 06 06 90 01 36
Atelier écriture	Les jeudis 06 et 20 février de 15h00 à 17h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53
Théâtre	Les mardis de 15h00 à 19h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53

### SOIRÉE « ECHANGES ET DIALOGUES »

L'association organise une soirée « Echanges et Dialogues » le vendredi 21 février 2025 à 18h00 dans sa salle (1 rue Heureuse).

L'occasion pour ceux qui le désirent de venir avec leurs textes, chansons... mais aussi de débattre sur des sujets de société hors politique et religion.

### TENNIS DE TABLE

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.

Départementale 1	02.02 9h30	TRELON – LANDRECIÉS
Départementale 3	02.02 9h30	MAUBEUGE – TRELON



### CLUB DE MUSCULATION



Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 16h30 à 20h00 et du samedi au dimanche de 9h00 à 11h00.

Tarifs : séance 5 € ou à l'année hommes : 120 € ; femmes : 85 €

Cours de crossfit du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 11h00. Accès wifi gratuit.

# LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

## ASSEMBLEE GENERALE

Le club cyclo, VTT et marche organise son Assemblée Générale le dimanche 23 février 2025 à 10h30 à la mairie. Toutes les personnes intéressées y seront chaleureusement accueillies. Vous pouvez également prendre contact avec le président, Monsieur Michel Locuty (☎ 03.27.65.29.50 ou 📞 07.84.33.04.53).

Le coût de l'adhésion est de 20€ pour les adultes et de 15€ pour les moins de 13 ans. Reprise des sorties le dimanche 02 mars 2025 sur la place de l'église de Trélon.

## SORTIES PREVUES

Dimanche 02 février 2025

CHIMAY

Marche

Dimanche 16 février 2025

SELOIGNES

Marche



Rendez-vous sur la place de l'église les dimanches à 08h30.

## LES JOYEUX DRILLES

### ACTIVITÉS

Les Joyeux Drilles ont repris leurs activités le lundi 06 janvier

LES JOYEUX DRILLES



- le lundi pour le tricot de 14h00 à 17h00
- le mercredi pour les activités manuelles de 14h00 à 17h00
- le vendredi pour les jeux de 14h00 à 17h00

La cotisation annuelle est de 20 €. Un après-midi découverte est ouvert à tous.

## GYM TONIC TRÉLON

### ACTIVITÉS

Le club de gym tonic vous propose :

- le mardi à 18h15 strong et à 19h30 pilâtes à la salle des œuvres
- le jeudi à 18h15 zumba et à 19h15 fitness à la salle des fêtes.
- Le dimanche matin, marche nordique 2 €/sortie



## HANBALL CLUB TRÉLONNAIS

### LES RENCONTRES

-13 ans mixte	01.02	17h25	CAUDRY – TRELON
- 11 ans mixte	02.02	11h30	TRELON – DOUAI

### LE BABYHAND

Une initiation au handball pour les très jeunes est organisée dans la salle des sports Marcel Beaumez deux mercredis par mois de 16h15 à 17h15.

En février, cette initiation aura lieu le mercredi 05 et 26.

Informations et inscriptions : 07.86.60.47.18 [wendy.dehoest@icloud.com](mailto:wendy.dehoest@icloud.com)

Séance : occasionnelle 2 € ; à l'année 35 €

## LE REVEIL BOULISTE

### LES BOULES

samedi 08 février	quadrettes ou quintettes mêlés à chacun des quatre tours Inscription individuelle 2 € Carte sociétaire 5 €
samedi 1 <sup>er</sup> mars	

### LES CARTES

Le Réveil Bouliste organise un concours de belote en cinq tours le samedi 22 février dans la salle du boulodrome, rue Clavon Collignon.

- mise : 10 € par équipe
- prix : les mises plus 40 %
- inscriptions à 14h00 et tirage à 14h30.

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20).



## ATELIER CARNAVAL

L'office du tourisme de l'Avesnois organise un atelier pour valoriser le géant Pansard. Pour ce faire, il vous est proposé de fabriquer un masque festif le mercredi 19 février de 14h00 à 16h00 dans la salle des fêtes.

Tarif : 5 € (enfant de plus de 3 ans à 12 ans) ; 20 participants maximum

Renseignements et réservations au 03.27.62.11.93

[contact@avesnoistourisme.com](mailto:contact@avesnoistourisme.com)



## CONFRÉRIE SAINT PANSARD

### ACTIVITES LUDIQUES AUTOUR DU GEANT PANSARD

Mercredi 19 février à 14h00 dans la salle des fêtes

Activités ludiques de loisir autour du géant organisées par l'Office du Tourisme Avesnois pour les enfants de 3 à 12 ans

### CONCOURS DE DESSIN

Courant février, la caisse locale du Crédit Agricole proposera aux enfants un concours de dessin

### DÉCORATION DES VITRINES

Du mardi 25 février jusqu'à dimanche 16 mars, les commerçants trélonais sont invités à décorer leurs vitrines sur le thème du carnaval.

### DÉGUSTATION DE LA BIÈRE SAINT PANSARD

Les festivités carnavalesques seront lancées le mardi 04 mars 2025 à partir de 17h30 dans la salle des fêtes avec la dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2025.

### PROMOTION ET BAL DU CARNAVAL

Le samedi 08 mars,

- promotion du carnaval en Sud-Avesnois à la résidence du Chemin Vert
- repas dansant costumé organisé par le GAT à partir de 19h30 à la salle des fêtes

### CARNAVAL

Le carnaval battra son plein le dimanche 16 mars 2025 de 10h00 à 20h00.

## FINANCEMENT PARTICIPATIF EN FAVEUR DE LA CONFRERIE

### CARNAVALESQUE

La Confrérie de Saint Pansard, association loi 1901 à but non lucratif porte depuis quelques années un projet culturel patrimonial, festif et solidaire visant à donner au Carnaval une ambition nouvelle capable progressivement de renouveler l'image et le contenu des festivités carnavalesques de Trélon, avec l'appui de la municipalité, de plusieurs associations locales, de partenaires publics, de mécènes et le soutien de partenaires économiques du territoire.

Pour 2025, ces festivités se dérouleront du mercredi 19 février au dimanche 16 mars. Elles vont notamment mettre le centre bourg aux couleurs du Carnaval avec de multiples activités pendant 4 semaines. Elles permettront de découvrir une riche programmation : 20 géants de l'Avesnois, du Nord et de Wallonie ; 5 groupes musicaux et de parades etc... Au total plus de 350 « carnavalesques » enrichiront le défilé. Un programme détaillé sera remis à tous les habitants vers le 15 février.

Par équipe de 2 ou 3 personnes, les 50 membres de la Confrérie vont rendre visite aux habitants de Trélon durant tout le mois de février pour leur proposer de participer au financement des festivités. L'association bénéficie d'un agrément de l'Etat au titre de l'intérêt général qui lui permet de délivrer un rescrit fiscal offrant aux donateurs la possibilité de bénéficier d'un dégrèvement d'impôt de 66% de la valeur de leurs dons à partir de 15 €.

La Confrérie de Saint Pansard souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à ses membres, comme plus de la moitié des Trélonais l'a fait l'an dernier.

Une épinglette à l'effigie du géant Pansard sera remise à chaque donateur qui deviendra de ce fait membre bienfaiteur de la Confrérie.

La confrérie vous remercie pour votre solidarité qui permet de valoriser l'attractivité de notre bourg de Trélon et de favoriser le « Vive ensemble ».



**LA VIE DE L'AS TRÉLON**  
**FOOTBALL SENIORS**

**Equipe A (D3)**

02.02 : 15h00 COLLERET – TRELON  
23.02 : 15h00 VILLERS-SUR-NICOLE – TRELON

**Equipe B (D6)**

TRELON – GLAGEON  
TRELON – WIGNEHIES



**FOOTBALL JEUNES**

**U18 (D2)**

01.02 : 16h00 VILLERS-SUR-NICOLE – TRELON  
23.02 : 16h00 TRELON – DOUZIES

**U16 (D2)**

02.02 : 10h00 TRELON – MARPENT  
23.02 : 10h00 JEUMONT – TRELON

**AUTORISATION DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT**

Dans le but de faciliter l'obtention du permis de louer instruit par la commune, vous trouverez ci-dessous les points essentiels (et non exhaustifs) sur lesquels l'accent sera mis.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants (effondrement de plafond, mur, plancher, escalier, chute d'étage, incendie).

Les escaliers doivent être munis d'un garde-corps et/ou d'une main courante. Les ouvrants de l'étage donnant sur l'extérieur devront être munis d'un garde-corps s'élevant au moins à 1 mètre du plancher intérieur si leurs appuis intérieurs sont à moins de 90cm. Le logement doit être pourvu d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la santé des occupants (plomb, amiante, électricité, gaz, DPE (Diagnostic de Performance Energétique), appareils de combustion, ventilation).

Les diagnostics immobiliers sont obligatoires pour la demande de mise en location.

**VALIDITÉ DES DIAGNOSTICS**

Surface habitable (Loi CARREZ) : sans limite tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués

Plomb : 6 ans si positif, illimité si négatif

Amiante : illimité

Électricité : 6 ans

Gaz : 6 ans

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) : 10 ans

**APPAREILS DE COMBUSTION**

Tout appareil de combustion raccordé à une cheminée doit être pourvu d'un raccordement normalisé. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore qui tue encore.

**VENTILATION**

Le logement doit bénéficier d'un renouvellement de l'air et de plusieurs évacuations des émanations tels que les taux de pollution de l'air intérieur du logement ne constituent aucun danger pour la santé et que puissent être évitées les condensations, sauf de façon passagère. L'aération du logement doit pouvoir être générale et permanente au moins pendant la période où la température extérieure oblige à maintenir les fenêtres fermées.

Les trois points principaux d'évacuation de l'air sont la salle de bain, la cuisine et les WC.

Les pièces principales (salle à manger, salon, bureau, chambres) doivent être pourvues d'entrées d'air (soit sur les coffres à volets s'ils existent, soit sur les châssis des fenêtres, car une ventilation maîtrisée apporte des économies d'énergie).

Le logement doit être doté des équipements habituels permettant d'y habiter normalement.

Un logement décent doit comporter certains éléments d'équipement de confort :

- une installation permettant un chauffage normal,
- une installation d'alimentation en eau potable et une évacuation des eaux usées,
- une cuisine comprenant un évier alimenté en eau chaude et froide et pouvant recevoir un appareil de cuisson,

- un WC séparé de la cuisine,
- un équipement pour la toilette (baignoire et/ou douche, lavabo) alimenté en eau chaude et froide permettant de garantir l'intimité personnelle,
- un ou plusieurs points lumineux dans chaque pièce,
- une ou plusieurs prises de courant dans chaque pièce,
- une alimentation télécom normalisée,
- une boîte aux lettres.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



## GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Editorial février 2025

### LA VIE ASSOCIATIVE TRELONAISE UN OUTIL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA CITOYENNETE....

Depuis 2005 les subventions de l'Etat et des collectivités publiques, pour soutenir les activités et missions d'intérêt général portées par les associations ont baissé de 45%.

Pourtant que ce soit pour le sport, les loisirs, la culture, l'éducation populaire, le patrimoine, l'insertion par l'activité économique, la santé, le médico-social, les services à la personne, l'organisation d'événements etc... les associations font le ciment de notre société, contribuent au « VIVRE ENSEMBLE » et participent fortement au rayonnement communal.

A Trélon, l'économie sociale et solidaire c'est plus de 500 emplois non délocalisables. Ce sont aussi des dizaines de bénévoles qui consacrent temps, énergie et compétences pour répondre aux besoins de nos concitoyens et aussi porter des innovations capables de contribuer à relever les défis écologiques, sociaux & économiques de notre temps.

Il faut imaginer un monde sans associations pour comprendre combien leur apport à l'économie, à la société, et à la démocratie est considérable.

Les 50 000 € de subventions accordés aux associations de Trélon dont d'ailleurs plus de 60% de cette somme est affectée à la micro-crèche, représentent au total 1,7% du budget communal de fonctionnement 2024.

Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique (Rapport du CESE mai 2024)

contact : Trélon le Renouveau : Eric BONGIBAUT 12, rue de la liberté

Courriel : [eric.bongibault51@orange.fr](mailto:eric.bongibault51@orange.fr)

### SOLUTION DU JEU N° 383

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mesdames Liliane COLLIER et Dany THYMISTER qui ont su reconstituer la bonne grille correspondant aux définitions (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

	4	5	6	7	8	9	10			
5	T	O	R	D	A	D	Y	A	U	X
6	C	L	A	R	A	B	E	L	L	E
7	H	I	O	R	S	U	C			
8	I	V	O	I	R	E	N	E	T	
9	N	E	T	I	E	D	I	R	A	
10	T	R	I	C	U	S	E	R		
11	C	A	L	V	A	D	O	S	T	
12	H	I	E	D	O	E	R	E		
13	I	E	S	S	E	N	I	N	E	
14	E	N	S	A	S	C	E	T	E	S

### ÉTAT CIVIL

#### BIENVENUE

Esmée SEINGIER MICHEL, née et décédée le 25 décembre 2024 à FOURMIÉS (Nord), (11 impasse Ramon)

Victoire SEINGIER MICHEL, née le 25 décembre 2024 et décédée le 26 décembre 2024 à FOURMIÉS (Nord), (11 impasse Ramon)

Arthur COLLET, né le 07 janvier 2025 à FOURMIÉS (Nord), (5 rue des Hirondelles)

#### SOUVENIR

Monsieur Pierre DENIS, décédé le 02 janvier 2025 à TRELON (Nord), à l'âge de 51 ans (18 rue Robert Fontesse)

Monsieur Jacques BROUTIN, décédé le 04 janvier 2025 à AVESNES-SUR-HELPE (Nord), à l'âge de 71 ans (20 rue Roger Salengro)

Monsieur Jacques ROUSSEAU, décédé le 17 janvier 2025 à AVESNES-SUR-HELPE (Nord), à l'âge de 69 ans (1 route de Chimay)

LA PENSÉE DU MOIS :

« À LA SAINT VALENTIN, VAUT MIEUX PAS ÊTRE AMOUREUX SI ON VEUT ÉCONOMISER LES FLEURS. »

Jérôme DUHAMEL

LA SAINT VALENTIN SE FÊTE À TOUT ÂGE



Une petite vieille  
 Sur son bâton noueux  
 Clopinait merveille  
 Près de son petit vieux  
 Ils allaient se faire  
 Au coin de l'avenue  
 Un petit bol d'air  
 Qu'était le bienvenu  
 Puis rentraient chez eux  
 Le cœur plein de soleil  
 Un fil d'or en leurs doux yeux  
 Allumait rose vermeil  
 Et le soir en s'endormant  
 Ces deux chers petits vieux  
 Pour un rien s'alarmant  
 Avaient l'air presque heureux  
 Tout étonnés ma foi  
 D'être encore deux

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Consommable
- II Profitable
- III Instrument de ramassage – Embellissant
- IV Retranchas – Munie
- V File en douce – Terre charentaise
- VI Maison outre-Manche – Tablai
- VII Un à Londres – Blanc ou rouge – Cri du midi
- VIII Nanoseconde en bref – Espèce de caban
- IX Purifier
- X Jette de la poudre aux yeux – Pas réparable

Claude Haller

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Digeste
- II Gratifiant
- III Début d'explication – Faisant le beau
- IV Agis par déduction – Equipée
- V Chemin de flair – Sur la portée
- VI Chez-soi chez les voisins – Echafaudai
- VII Premier américain – Sérum de vérité – Cale de contrôle
- VIII Nielsbohrium symbolisé – Peut être une capote anglaise
- IX Dépolluer
- X La grande parade – Proche du pif

VERTICALEMENT

- 1 Concentration de canards
- 2 Manifestations de soutien
- 3 Champignon comestible – Premier cours de France
- 4 Précise la date – Patronne de la fête – Mal d'amour
- 5 Des bras pour l'occupant – Le pot aux roses
- 6 A belle heure – Jardina
- 7 Individu qui vit en état d'âne
- 8 Bienheureuses – Porte des cabinets
- 9 Nom d'un pétard – Possédais
- 10 Jamais dedans

VERTICALEMENT

- 1 Ensemble de sons discordants
- 2 Applaudissements nourris
- 3 Ralentissement de l'activité – Coule d'un côté et de l'autre
- 4 Indique le lieu – Elle se fait prier – Sida
- 5 Travail forcé – Dépôt de fond
- 6 Mieux que jamais – Sarcla
- 7 Religieux moqué
- 8 Paisibles – Ecole du pouvoir
- 9 Eclairage nocturne – Détenais
- 10 En dehors

